

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|---|---|
| Date de réception : 27/03/2019 | Dossier complet le : 27/03/2019 | N° d'enregistrement : F09319P0111 |

1. Intitulé du projet

Projet d'extension et de réaménagement de la station de métro de Saint Charles à Marseille

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|-----------------------------------|---|
| 7.b) | Gares de tramways, de métros aériens et souterrains, de funiculaires. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension et réaménagement de la station de métro Saint Charles à Marseille

- Travaux de génie civil pour création de nouveaux accès aux quais de la ligne M2 pour les usagers et création de nouvelles issues de secours,
- Remplacement de tous les escaliers mécaniques de la station,
- Création de gaines d'ascenseurs pour l'accessibilité PMR,
- Relocalisation et rénovation de tous les espaces commerciaux,
- Rénovation architecturale complète de la station,

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en le réaménagement de la station de métro de Saint Charles suivant les objectifs suivants :

- la réorganisation des flux sur l'ensemble des niveaux ;
- la modernisation des espaces et la remise à niveau de l'ensemble des équipements,
- la réorganisation des espaces commerciaux,
- la mise en accessibilité PMR,
- l'augmentation de capacité de la station de métro dans toutes ses composantes afin de répondre à l'augmentation de fréquentation du pôle d'échange.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se décomposent selon les phases suivantes :

- Travaux de génie civil en dehors de l'emprise de la boîte métro pour création des nouveaux boyaux d'accès aux quais de la ligne M2 et la création des issues de secours supplémentaires,
- travaux de génie civil pour la création des gaines d'ascenseurs pour l'accessibilité PMR,
- Remplacement des escaliers mécaniques de la station,
- Relocalisation des espaces commerciaux,
- Travaux de réaménagement du niveau contrôle de la station pour l'amélioration des flux,
- Rénovation architecturale complète de la station

L'exploitation du site est maintenue durant toute la durée des travaux, le phasage de l'opération doit donc permettre d'assurer à tout moment du projet l'exploitation des deux lignes de métro traversant la station.

L'ensemble des travaux et activités seront réalisés en souterrain et seule une émergence travaux sera transformée en issue de secours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permettra en phase ultérieure :

- une meilleure gestion des flux usagers dans la station,
- de rendre accessible la station aux PMR,
- de garantir la conformité de la station d'un point de vue sécurité malgré l'augmentation tendancielle de l'effectif des usagers, notamment au niveau des temps d'évacuation,
- de donner une image plus moderne de la ville de Marseille.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures administratives suivantes :

- Permis de construire

Des relevés piezométriques vont être réalisés pour estimer le niveau de la nappe et l'éventuel débit à rabattre dans le cadre des travaux. Si nécessaire, un dossier loi sur l'eau (déclaration ou autorisation) pourrait être établi.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|-----------|
| dimension des extensions créées à l'extérieur de la boîte métro : 10m x50m, de chaque côté de la station actuelle, en souterrain entre 10 et 20 m sous le niveau du terrain naturel. | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Voltaire, Boulevard
Bourdets, Place des Marseillaises
13001 MARSEILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 5' 22' 46" E Lat. 43° 18' 08" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le territoire de Marseille est situé au bord de la Méditerranée. Le projet n'est pas situé dans la bande des 100 m. |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le territoire Marseille Provence est couvert par un PPBE approuvé en 2010 qui fait suite à l'approbation de la cartographie du bruit dans l'environnement par le Conseil communautaire du 18 juillet 2008. Le secteur du projet est bordé par le boulevard Bourdet et Voltaire, dont le niveau sonore atteint les 65 à 70 db. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La station de métro de Saint Charles se situe à proximité direct d'un site patrimonial remarquable et d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et se situe en surface dans l'emprise du périmètre de protection d'un monument historique |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le PPR retrait /gonflement des argiles - zone faiblement à moyennement exposée avec enjeux (B2) Le projet ne se situe pas en zone inondable. Il n'est pas concerné par le PPR Inondation par débordement de l'Huveaune approuvé le 24/02/2017 ni par le PPR Mouvements de Terrains approuvé le 29/02/2002 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le secteur de projet est situé : - à plus de 6km de la SIC n°FR9301603 - "Chaîne de l'Etoile - massif du Garlaban" - à plus de 4km de la SIC N°FR930602 - "Calanques et Iles Marseillaises - CAP Canaille et Massif du Grand Caunet" |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est situé à 800m du Vieux Port de Marseille |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | des sondages piézométriques vont être installés. Selon le résultat et les procédés constructifs, nous pourrions être amené à rabattre la nappe ponctuellement. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La création de galerie souterraine pour les nouveaux accès aux quais de la ligne M2 et les issues de secours supplémentaires peuvent traverser des masses d'eau souterraines. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet produira des produits de déblais liés à la création des nouveaux accès souterrains. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet nécessitera l'apport en matériaux extérieur du site : charpente métallique, béton, etc. Les terre de déblais pourront éventuellement être utilisés comme terre de remblais si nécessaire. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe dans un environnement urbain dense. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|---|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet sera conçu de manière à être compatible avec les dispositions relatives au PPR Retrait - Gonflement des Argiles |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | La phase travaux engendre un risque sanitaire particulier. Un diagnostic amiante avant démolition a été réalisé et révèle la présence d'amiante. Le retrait s'effectuera selon un mode opératoire particulier et conforme à la réglementation en vigueur : Plan de retrait / Protection des travailleurs / Traitement des déchets... |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | La phase chantier sera génératrice de nuisance sonores. Des mesures de réduction adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>En phase chantier, les travaux seront susceptibles d'engendrer des vibrations par l'utilisation de certains engins.</p> <p>Des mesures de réductions adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Toutefois, la réalisation des travaux est susceptible de générer l'émission de poussières. Toutefois celles ci seront limitées dans le temps.</p> <p>Des mesures de réductions adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les déchets de chantier seront stockés et traités selon la filière adaptée. Les entreprises en charge des travaux devront mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les déchets. En exploitation, l'activité crée des déchets qui sont recueillis et traités selon la réglementation en vigueur.</p> |

| | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans Objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet s'inscrit dans le projet de renouvellement du métro de Marseille, permettant de fournir aux usagers du métro de Marseille un matériel roulant plus moderne, plus confortable, et une meilleure qualité de service.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MARSEILLE

le,

13/03/2019

Signature

